

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamé, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

35 ANS APRÈS

Les 15 « complots » contre Paul Biya



● A l'occasion du 34e anniversaire du putsch manqué du 06 avril 1984, le politologue et théoricien du « complot scientifique », Pascal Messanga Nyamding, revisite l'histoire. **Pages 8&9**

Page « Enlèvement » de 12 Occidentaux

5 **Les touristes contredisent le Mincom**

Page Affaire Atangana Kouna

5 **Le prêtre libre, le chauffeur en prison**

PMUC.COM

BANXO

40 MILLIONS

VENDREDI 6 AVRIL

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !



SOCIETE GENERALE CAMEROUN ACCROIT SON RESEAU DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES



La banque cumule à son actif plus de 110 Distributeurs Automatiques de Billets Opérationnels sur l'étendue du territoire national. Le dernier en date a été inauguré le jeudi 29 mars 2018 à Yaoundé, dans la cour du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative.

L'enceinte du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) a vécu une ambiance particulière dans l'après-midi du 29 mars dernier. Un décor de fête a été mis en place, des chaises recouvertes de housses blanches et rouges aux couleurs de Société Générale Cameroun ; l'assistance bien installée sous des tentes dressées a assisté à la cérémonie d'inauguration du Distributeur Automatique de Billets installé par Société Générale Cameroun dans la cour du MINFOPRA.

Il s'agit du déploiement de la stratégie multi canal qui intègre le rapprochement vers le client. « Non seulement ça permet à nos clients d'avoir moins de stress, mais aussi à nous faire beaucoup plus confiance. Parce que ceci est un facteur de fidélisation », a relevé face à la presse M. Louis BANGA NTOLO, Directeur Général Adjoint (DGA) de Société Générale Cameroun. Plutôt dans son discours, il n'a pas manqué de relever que « c'est porté par notre ambition de devenir La banque de référence sur tous les marchés où nous intervenons, parce que proche et à l'écoute de ses clients, que Société Générale Cameroun n'a pas ignoré le besoin exprimé par le MINFOPRA ».

Pour sa part, l'Inspecteur Général (IG) du MINFOPRA, président du conseil d'administration de la mutuelle des personnels du MINFOPRA (MUFOPRA) et représentant le ministre Joseph LE, précise que l'initiative de l'installation de ce distributeur automatique est née de la volonté des personnels et des responsables de ce département ministériel « de créer un cadre d'entente, d'entraide et de solidarité ». Yves Alain TCHAGADICK NJILLA ajoute qu'il

s'agit d'un projet sorti effectivement de « ses fonds baptismaux » précisément le 08 mai 2008 avec notamment, l'adoption des statuts et la désignation des organes dirigeants.

En plus de rentrer facilement en possession de leurs salaires, SG Cameroun vise à amener le personnel du MINFOPRA « à s'allier à une banque et à utiliser la monétique qui est un peu la monnaie de demain. De nos jours, il n'est plus aisé de se promener avec des espèces », relève l'IG du MINFOPRA face à la presse.

Ce distributeur opérationnel depuis le 02 mars 2018, permettra de faciliter davantage le quotidien des clients et non clients de la banque, des employés des services publics et privés environnants et de toute personne présente dans cette localité, en leur donnant la possibilité de rentrer rapidement en possession de leur argent au moment souhaité ; comme le reconnaît le secrétaire exécutif de la MUFOPRA (mutuelle des personnels du MINFOPRA), M. Aboubakar FAYÇAL.

De plus, Société Générale Cameroun accompagne également les fonctionnaires au point où elle a mis sur pied il y a plusieurs années « le marché des fonctionnaires ». « Nous bancarisons ainsi progressivement les fonctionnaires et leur offrons une gamme aussi étendue que possible de produits et services ». Ceux-ci intégrèrent, entre autres, l'assurance et l'épargne.



Cyclisme : L'espoir renaît

 Par Jacques Eric Andjick

Du 25 mai au 3 juin 2018. C'est la nouvelle date arrêtée pour le prochain Tour cycliste du Cameroun. On se souvient que l'Union cycliste internationale (Uci) avait menacé de supprimer cette course cycliste de son calendrier, après l'annulation de l'épreuve à quelques heures seulement de sa tenue, le 10 mars dernier. Le ministère des Sports et de l'Education Physique avait alors proposé une date entre fin mai et début juin de l'année en cours pour la reprogrammation de l'épreuve. A la suite de la tutelle, l'organe technique, la Fédération camerounaise de cyclisme (Fecacyclisme), a entrepris une démarche auprès de l'Uci en vue de la détermination d'une nouvelle date pour la tenue du Tour du Cameroun. «Le président de la Fédération camerounaise de cyclisme a l'honneur d'informer l'opinion nationale et internationale qu'à l'issue de la mission explicative auprès du comité directeur de l'Union cycliste internationale qu'il vient de conduire à Aigle en Suisse, du 27 au 31 mars 2018, en compagnie du sous-directeur de la préparation et du suivi des sportifs de haut niveau au ministère des Sports et de l'Education physique, sur autorisation du gouvernement.

L'Uci a marqué son accord pour la reprogrammation de la 15e édition du Tour cycliste international du Cameroun du 26 mai au 3 juin 2018, sur proposition de la Fecacyclisme, après avis du ministère des Sports». C'est l'extrait du communiqué de presse signé le 4 avril dernier par le président de la Fecacyclisme, Honoré Yossi. Ce dernier et ses successeurs à la tête de la Fédération camerounaise de cyclisme s'engagent sur le long terme. Car, ce n'est pas seulement l'édition présente qui est concernée, mais toutes les prochaines éditions. «L'Uci a par ailleurs exhorté le Cameroun à maintenir et à respecter désormais cette période lors des prochaines éditions du Tour

du Cameroun», précise le communiqué. Comme le tour d'Italie (Giro) en mai, le Tour de France (Grande boucle) en juillet, le Tour d'Espagne (la Vuelta) août-septembre, le Tour du Cameroun doit se tenir dorénavant dans la période de fin mai à début juin. Le gouvernement camerounais qui a lui-même proposé la période dernièrement, est désormais averti que chaque année, c'est pendant cet intervalle que se déroulera l'épreuve sur les routes camerounaises. Il doit donc se préparer en conséquence et éviter toute improvisation. Surtout que c'est l'exécutif au plus haut niveau qui s'est investi pour que le Tour du Cameroun qui devait être purement et simplement supprimé du calendrier de l'Union cycliste internationale (Uci) soit reprogrammé et maintenu. «Le président de la Fecacyclisme saisit cette occasion pour remercier le gouvernement et l'étroite collaboration du ministre des Sports et de l'Education physique pour son appui au dénouement heureux de cette affaire » indique en substance le communiqué de presse.

Désormais, l'organe technique et les autorités sont main dans la main. Fini les suspensions et autres insinuations à propos des responsabilités sur la précédente annulation de la compétition. Les cyclistes camerounais, inquiets pour l'avenir après l'événement avorté, auront à nouveau l'occasion de se mesurer à leurs homologues du Rwanda, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Maroc, de l'Algérie et de l'Europe. Ils doivent donc se préparer en conséquence pour faire bonne figure et envisager une carrière professionnelle dans des grandes équipes internationales. La compétitivité du Tour du Cameroun impacte sur l'avenir du cyclisme camerounais. Un sport populaire qui a perdu la cote à cause du manque de structuration. Toutefois, le nouveau départ pourrait éclaircir l'horizon de la discipline au pays des Lions indomptables.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration
Protais Ayangma
Directeur de publication a.i
Georges Alain Boyomo
Administration, finances et ressources humaines
Marie Sidonie Boulounou
Audit et contentieux
Adrien Bassang'na Bomba
Rédacteur en chef
Georges Alain Boyomo
Rédacteurs en chef adjoints a.i
Lucien Bodo (Actualité)
Michel Ferdinand (Magazines)
Chroniqueurs
Lucien Ntamag
Dubois Onana
Bibou Nissack
Caricaturiste
Robert Pougoué
RUBRIQUES
Société
Jean De Dieu Bidias
Economie
Lucien Bodo
Education
Nadine Guepi
Tech & Web
Marguerite Papan
Culture
Marthe Ndiang
Politique
Ludovic Amara
Sports
Jacques Eric Andjick
Santé/Environnement
Adrienne Engono Moussang
Digital
Pascal Dibamou
Rédaction
Wamba Sop, Paulette Ndong, Ibin Hassan, Josiane Afom, Désiré Domo, Vanessa Bassale,
Jean-Christophe Ongagna,
Dimitri Mebenga, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Guy Martial Tchinda
Relecture
Jules Stéphane Olinga
DESK LITTORAL ET SUD-OUEST
Chef : Michel Ferdinand
Adjoint : Blaise Djouokep
CORRESPONDANTS
Grand Nord : Jacques Kaldaoussa
Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake
Est : Sebastian Chi Elvido
Sud : Guy-Roger Mvondo
Edition/Infographie
Samuel Tcheudjo
Valentin Essimi Tsanga
Service Commercial et Marketing
Chef : Michael Brobst
Chargées de clientèle
Pulcherie Nsia, Philiace Tamko
Lionel Akono, Augustine Nokam
Grâce Olinga
Suzanne Essono Nanga
Service de la comptabilité
Jacques Barnabé Nthep
Albert Mbende
Service Production
Joël Anong
Dieudonné Bitang
Service Distribution
Etienne Temfack
Hervé Ngomenda
Impression
Sopécam
Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29
Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>
Siège
Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi
Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

SENATORIALES: VICTOIRE ECRASANTE
DU RDPC



Florent Etoga Eily

L'ami du président en aller définitif

Décédé le 17 février dernier, le tout premier directeur général de la Cameroon Radio Television sera inhumé demain à Soa.



Par Arnaud Kuipo

Ils étaient nombreux dans la salle de la morgue de l'Hôpital général de Yaoundé hier 06 avril, à l'occasion de la levée de corps de Florent Etoga Eily. Dans la foule, l'on relève la présence de diverses autorités de la République, notamment les ministres Laurent Serges Etoundi Ngoa, Jacques Fame Ndongo et Philippe Mbarga Mboa. L'atmosphère de recueillement, lourde en pareille circonstance, n'a pas dérogé à la tradition. L'assistance est entretenue sur l'Evangile selon Saint Jean au chapitre 11. Entretemps, la pluie se mêle à la cérémonie. Et c'est sous des gouttes de pluie que le cercueil portant la dépouille de Florent Etoga Eily est déposé dans le corbillard. La suite du programme prévoit une messe à la cathédrale Notre dame des Victoires de Yaoundé, puis une autre messe et une grande veillée culturelle à son domicile au lieu-dit «Nouvelle route Bastos», à Yaoundé.

C'est là qu'il a rendu l'âme le 17 février dernier, des suites de maladie. Quelque temps après sa disparition, son épouse Pierrette confiait à la Cameroon Radio Television (CRTV) que son mari était «quelqu'un de très noble». Marie Gabrielle Etoga veuve Kouamedjo souligne entre autres que son papa était «un homme qui adorait la perfection».

A l'occasion de ces obsèques, un livret «Ecce Homo», qui renseigne sur la vie du défunt, a été conçu. Il révèle que Florent Etoga Eily, au lieu de «Eyili» du fait de l'officier d'état civil, a occupé de hautes fonctions dans son pays. Il a été tour à tour secrétaire général du Conseil économique et social (1964-1967), président du conseil d'administration du Conseil national des chargeurs du Cameroun (1984-1986) et président du conseil d'administration de l'Union des radios et télévisions nationales d'Afrique (1987-1988). En outre, il compte plusieurs publications à son actif dont «Jean Zoa, son héritage et son enseignement», et «Crédo ou l'échelle de Jacob». «En observant ceux de mon âge avec qui j'avais fait du chemin, je me demandais ce que nous avons fait de notre vie, si vaine et dérégulée parfois», relevait-il dans cet ouvrage.

Florent Etoga Eily, à deux reprises, va conduire pour la première fois deux structures nationales de communication. D'abord la Société camerounaise de publication ; société d'Etat publiant le quotidien Cameroon Tribune. Il en sera le directeur général en 1974. Plus de 10 ans après, c'est à ce fils de la région du Centre qu'il revient de conduire les premiers pas de la Cameroon Television (CTV) qui devient en 1988 la Cameroon Radio Television (Crtv). Il occupe le poste de directeur général de 1986-1988.

Perspicacité

Un homme «perspicace», c'est l'image que garde Thomas Essono, journaliste à la Crtv à cette époque. «Un jour, il vient à la conférence de rédaction et dit qu'il sait qu'il y a beaucoup de personnes qui ont de faux diplômes. Il demande alors à tout le monde de lui présenter l'attestation de présentation de l'original du diplôme», se souvient l'actuel chef de département de la filière édition à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic). Le moment venu, chacun présente ladite pièce. Il se trouve que l'attestation d'un collègue est signée dans la Kadey (région de l'Est). Ce qui attire l'attention du Dg qui ne comprend pas pourquoi, pour une telle pièce évaluée à 1000 Fcfa, ce dernier effectue un si long voyage ; traversant par la même occasion plusieurs autorités compétentes (préfets et gouverneurs, d'après Thomas Essono). Il n'accepte pas cette pièce et exige une attestation signée du préfet du Mfoundi à Yaoundé, ou d'un département voisin. Exigence à laquelle l'employé ne



s'est finalement pas plié. Il sera licencié plus tard. En effet, il s'agissait effectivement, d'après cet enseignant, d'un faux diplôme que le collègue entendait camoufler grâce à son accointance d'avec le préfet de la Kadey à l'époque des faits. «Conduire les premiers pas de la télévision au Cameroun aura été pour moi et pour l'équipe que je dirigeais un très grand moment. Il ne sera plus donné à quiconque d'en connaître de semblable. Nous aurons été en quelque sorte, des privilégiés aux yeux de l'Histoire et à nos propres yeux», relevait-il dans une interview accordée à Christian L. Wangué pour le journal Mutations, tel que contenu dans le livret. Dans cet échange réalisé plus de dix années après son «éviction» de la tête de la Crtv, son tout premier manager avoue «avoir craint un moment d'en arriver à douter de moi-même, à force de douter de la bonne foi et de la stabilité des hommes».

Paul Biya

«Mes liens d'amitié avec Paul Biya ne sont pas un mystère», assume Florent Etoga Eily dans cet entretien avec Christian L. Wangué. Si les deux personnes se sont connues au petit séminaire d'Akono, c'est surtout au Lycée Leclerc à Yaoundé, d'après Florent E., que «le climat d'une authentique amitié» va se développer entre elles. «Je me permettrai d'ajouter que nos liens étaient si étroits que nos épouses ont, elles aussi, tissé une relation d'égalité solidaire qui s'est maintenue jusqu'à la brusque disparition de Jeanne Irène», soulignait-il à l'époque. Président du jury des concours à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam) 1967-1970, Florent Etoga Eily soutient en 1975 une thèse de doctorat 3e cycle. Décédé à l'âge de 82 ans (août 1936 - février 2018), ce membre fondateur du Tonnerre Kalara Club de Yaoundé sera inhumé demain samedi, 06 avril à Soa. Il laisse une veuve et une progéniture estimée à plusieurs enfants et petits-enfants.



Sud-Ouest

Le vrai-faux enlèvement de touristes européens

Les «otages» nient avoir été kidnappés tel qu'indiqué par le ministre de la Communication.



Par Jean De Dieu Bidias

Dans une déclaration sur fond de jubilation lue devant la presse le 02 avril dernier, le ministre de la Communication indique que de violents combats ayant opposé pendant deux heures d'horloge des éléments du Bataillon d'intervention rapide (Bir) à un groupe armé dans la localité de Moungo-Ndor, département de Koupé-Manengouba dans le Sud-Ouest, a permis la libération de 12 touristes européens dont sept Suisses et cinq Italiens. En présence, entre autres, de son collègue de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, Issa Tchirroma Bakary a affirmé que les ravisseurs de ces Occidentaux, qui allaient à la découverte des lacs jumeaux (Twin lakes) de Nguti, avaient l'intention de traverser la frontière avec leurs otages en direction du Nigeria. «L'objectif évident était d'exercer un chantage au gouvernement pour revendiquer des rançons», a-t-il appuyé. Non sans préciser que ceux-ci ont été tous neutralisés au cours de l'«opération spéciale» des forces de défense et de sécurité nationales qui ont récupéré plusieurs armes et munitions. S'ils reconnaissent avoir été arrêtés par des hommes armés que le gouvernement a aussitôt dit proches du mouvement sécessionniste de l'Ambazonie, les touristes venus au Cameroun sous la bannière de l'«African Adventures Group» nient avoir été kidnappés. «Le 2 avril, durant notre voyage au Cameroun, sur un parcours ouvert à la circulation



Les «ex-otages» lors de leur présentation au ministère des Relations extérieures le 03 mars dernier.

(...) nous avons été arrêtés par un groupe de personnes armées qui a effectué un contrôle de nos documents et véhicules (...) Notre négociation avec ce groupe nous a permis d'obtenir leur autorisation pour repartir (...) Peu avant notre départ, une patrouille des forces spéciales camerounaises est arrivée sur place», précisent-ils dans un communiqué. Il apparaît clairement dans ces explications que les touristes n'étaient plus entre les mains des «terroristes» au moment de l'arrivée de la patrouille du Bir, comme l'a laissé

entendre le gouvernement. C'est ce qui expliquerait d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de mort, ni de blessé lors de l'intervention de l'armée chez les «otages». On se rappelle qu'au cours d'une opération qu'elle avait menée en vue de retrouver quatre personnes kidnappées cinq jours plus tôt sur le chantier routier Kumba-Mamfe, toujours dans le Sud-Ouest, les ravisseurs, se sentant acculés, avaient dû exécuter l'un des otages de nationalité tunisienne.

Affaire Atangana Kouna

Le majordome et le chauffeur interpellés

L'abbé Alain Nkodo, vicaire du sanctuaire Sacré-Cœur de Mokolo, a été entendu pour une deuxième fois, puis libéré mercredi dernier.



Par Josiane Afom

Le vicaire du sanctuaire Sacré-Cœur de Mokolo à Yaoundé, l'abbé Alain Nkodo, s'est à nouveau présenté devant le juge d'instruction mercredi dernier. Il est impliqué dans le dossier de l'ancien ministre de l'Eau et de l'Energie, Basile Atangana Kouna. Le prêtre est ainsi auditionné pour une deuxième fois pour complicité de tentative de cavale de l'ex-ministre de l'Eau et de l'Energie, après son premier passage devant le juge d'instruction le 27 mars dernier. «Le prêtre a été convoqué mercredi 4 avril dernier chez le juge d'instruction Joël Albert Bias du Tribunal de première instance de Yaoundé. Mais, il a été relaxé autour de 23h», affirme une source proche du dossier.

Des informations dans le clergé font état de ce que l'homme de Dieu a été auditionné puis libéré, parce que le juge estime qu'il n'a pas suffisamment de charges pour l'envoyer en prison comme Basile Atangana Kouna. «Même si l'archevêque métropolitain de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, s'est rendu au secrétariat d'État à la défense (Sed) pour demander la libération du prêtre, le juge a estimé qu'on ne pas encore le retenir, faute de charges. Car, s'il y avait vraiment des éléments dans son dossier, seul le président de la République devait intervenir en sa faveur», indique notre informateur. Toute-



L'entrée principale de la prison centrale de Kondengui.

fois, l'abbé Alain Nkodo, frère consanguin de Basile Atangana Kouna et prêtre de la famille, reste à la disposition de la justice. «La justice sait où le trouver. Chaque fois qu'elle aura besoin de lui, elle le convoquera et il se présentera», affirme un proche du prêtre.

Le vicaire du sanctuaire Sacré-Cœur de Mokolo n'est pas le seul proche de l'ex-ministre à être auditionné dans le dossier qui l'accable. Le majordome militaire et le chauffeur de Basile Atangana Kouna ont été déférés à la prison centrale de Kondengui, dans la soirée du mardi 04 avril. Ils sont accusés de recel et complicité d'émigration clandestine.

Dette intérieure

Plus de 32 milliards Fcfa en cours d'apurement



Par Pascal Dibamou

Cette enveloppe payée depuis le 04 avril dernier concerne les exercices 2016 et antérieurs. Ce sont plus de 5000 prestataires de services de l'Etat qui passent à la caisse. Leur dette cumulée et évaluée à plus de 13 milliards Fcfa est en train d'être payée par virement par le Trésor public. Dans la même veine, les personnes physiques verront aussi leurs comptes approvisionnés, pour une enveloppe globale de plus de 905 millions Fcfa. L'Etat est également en train de payer les subventions (5,4 milliards Fcfa), les contributions (3,8 milliards Fcfa) et les fonds de contrepartie (9 milliards Fcfa) pour ce qui est de certains projets. Tous ces décaissements font un total de 32,5 milliards Fcfa et s'inscrivent dans le cadre d'une opération d'apurement de la dette intérieure qui va se poursuivre.

D'après la division la communication du ministère des Finances, celle-ci découle de l'audit commandité par le ministre des Finances qui a permis de «déterminer plus clairement le montant de la dette intérieure de l'Etat dans toutes ses composantes». Toutefois, pour la dette de l'exercice 2017, l'on apprend qu'une programmation est mise en place pour rattraper progressivement le retard enregistré dans le paiement des factures des prestataires de l'Etat, des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics administratifs. Ces paiements se feront aux guichets du Trésor, de la Caisse autonome d'amortissement (Caa) et du Fonds routier.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

03 AVR 2018

En exécution des très hautes prescriptions du Chef de l'Etat relative à l'apurement de la dette intérieure et autres engagements financiers de l'Etat, le Ministre des Finances informe l'opinion publique nationale qu'au terme de l'audit des restes à payer des exercices 2016 et antérieurs qu'il a commis, le Trésor Public procédera à partir du Mercredi 04 Avril 2018, au règlement des instances des exercices suscités.

Les paiements concernent :

- Les personnes physiques : FCFA 905 117 217 ;
- Les prestataires de l'Etat : FCFA 13 403 910 378 ;
- Les subventions : FCFA 5 380 504 095 ;
- Les contributions : FCFA 3 767 666 837 ;
- Les fonds de contreparties : FCFA 9 000 000 000.

Par ailleurs s'agissant des dossiers de l'exercice 2017, une programmation des paiements est mise en place pour rattraper progressivement le retard enregistré dans le paiement des factures des prestataires de l'Etat et de ses démembrements (Collectivités Territoriales Décentralisées, Etablissements Publics Administratifs) en ce qui concerne le guichet Trésor ainsi qu'aux guichets de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et du Fonds Routier.

Le Ministre des finances compte sur la bonne compréhension de tous.



Spécial FIAC
 SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
 UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON
 La fête du commerce
 Mieux Vendre • Mieux Consommer
 A new trade hub
 1^{ère} EDITION 24 MARS - 08 AVRIL 2018
 COMPLEXE CAMTEL BÉPANDA - DOUALA
 UN ÉVÉNEMENT INTERFACEM
 Logos: République du Cameroun, Ministère du Commerce, CMC, CTV, TCM, Afriland First Bank

FIAC 2018

Gulfin présente ses lubrifiants et ses additifs

Les produits Rymax recommandés pour la protection des moteurs, la réduction de la combustion et des fumées à l'échappement sont disponibles sur l'ensemble du réseau de Gulfin depuis janvier 2018.

Par Wamba Sop

L'ouverture officielle de la Foire internationale des affaires et du commerce (FIAC) à Camtel Bépanda s'est tenue le 26 mars 2018 à Douala. Une inauguration faite par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, qui a visité le stand de Gulfin. Accueilli par Paul Maah, Chef de Division Marketing et Formation à Gulfin, le ministre du Commerce a félicité Gulfin pour sa qualité de service, sa contribution au développement économique et social du Cameroun. « Notre proximité avec les opérateurs économiques et en même temps les populations est prouvée. Nous proposons des produits de grande qualité et mettons un point d'honneur à la protection des véhicules de nos clients. Nos pompes sont les seules de toute la profession qui produisent des factures automatiques à chaque transaction », explique Paul Maah, Chef de la Division Marketing et Formation à Gulfin. Seul marketeur présent à la 1ère édition de la FIAC, la société Gulf of Guinea Investment Shipping and Trading Co (Gulfin) marque sa présence par l'exposition de ses nouveaux additifs et ses lubrifiants Rymax dans son stand. Les produits Rymax sont destinés aux moteurs à essence, aux moteurs mixte top, aux moteurs hors-bord, aux moteurs diesels, pour les boîtes à vitesse mécanique, liquide de frein, boîte de vitesse automatique, graissage général, moteur marin, liquide de refroidissement, transmission Cater-



Paul Maah et Mbarga Atangana. Convergence de vues.



Des additifs en quantité et qualité

pillar, hydraulique. Commercialisés dans toutes ses stations-services depuis janvier 2018, ces additifs et lubrifiants améliorent la combustion du carburant. Ils permettent aussi, selon Paul Maah, de réduire la consommation du moteur et les fumées à l'échappement pour un meilleur environnement. « Notre objectif principal étant d'aider nos clients à optimiser leur budget carburant », renchérit le chef de Division Marketing et Formation de Gulfin. Créée en mai 2009, Gulfin shippings and Trading Co est une entreprise spécialisée dans le négoce, le cabotage des produits pétroliers entre la raffinerie de Limbé et le dépôt pétrolier principal de Douala et Bonabéri. Mais également

dans le transport des vrac liquides, le remorquage et la distribution des produits pétroliers. Et enfin, dans la gestion et le contrôle des sociétés, les prises de participation, les études de projets et de stratégies et la recherche de financement. A date, Gulfin selon Dieudonné Iyodi, le Directeur général adjoint (DGA) totalise 15 stations-services sur l'ensemble du réseau réparties ainsi qu'il suit : Douala (07), Yaoundé (06), Edéa ((01) et Baré Bakem (01). « L'ouverture de nouvelles stations-services est prévue tout au long de l'année. Car, à Gulfin, nous sommes déterminés à maintenir notre proximité avec les opérateurs économiques et les populations », conclut Dieudonné Iyodi, DGA de Gulfin.

FIAC DERNIER WEEK-END!

Venez à Camtel Bepanda vivre le dernier week-end de la FIAC !

Concerts géants de musique

Ven 06	Sam 07	Dim 08
--------	--------	--------

Jeux et maneges

Conférences et débats

Expositions et ventes dans les stands

Profitez des soldes et des prix réduits

Prix d'entrée : 300 FCFA

BIENVENUE A LA FIAC

Pascal Messanga Nyamding

Des mercenaires à col blanc ne veulent pas lâcher le président

Dans une sélection libre à laquelle on pourrait ajouter l'annonce du décès du chef de l'Etat en juin 2004 et les émeutes de février 2008, le politologue et théoricien du « complot scientifique » revient sur 15 faits qui constituent, de son point de vue, des conspirations contre le chef de l'Etat.



Par Lucien Bodo

Où étiez-vous et que faisiez-vous le 06 avril 1984 ?

J'étais en France. Jeune étudiant à l'époque. Je vaquais à mes occupations lorsque Michel Towa, un très grand ami, m'a passé un coup de fil pour me dire qu'il paraît que Paul Biya a été renversé. C'était la stupéfaction totale. Puisque vous êtes à l'étranger et ma première réaction a été d'essayer d'avoir au téléphone mes parents restés au pays. Mais, on n'arrivait malheureusement pas à les joindre. Après, nous avons décidé de nous rendre à l'ambassade du Cameroun. On a trouvé d'autres compatriotes sur place. Et c'était la grande tristesse pour certains. Mais, on a aussi vu d'autres Camerounais qui étaient heureux de voir que le président Paul Biya, qui était au pouvoir depuis à peine un an et six mois, allait tomber.

On évoque beaucoup ce putsch manqué d'avril 1984. Mais, Paul Biya avait déjà échappé à une première tentative d'assassinat une année avant. De quoi s'agit-il exactement ?

J'ai écrit en 2004, un article intitulé « *Le coup d'Etat scientifique* ». Je montrais que le président Paul Biya, dès son accession à la magistrature suprême, connaissait déjà une adversité très forte. Puisque l'ex-président Ahidjo, dans un contexte de parti unique, avait déjà structuré tous les corps d'élite en sa faveur : l'armée, la haute administration et le parti qui était à la fois un instrument de mobilisation politique et administrative. Contrairement à ce qu'on voit aujourd'hui où on a tendance à séparer le parti de l'Etat.

Et donc, pour moi, la première tentative de fragilisation du chef de l'Etat, c'est lorsque le 06 novembre 1982, lors de la passation de service entre Ahidjo et Biya, le nouveau président arrive à la tête de l'Etat, mais il ne contrôle pas le parti. Or, l'Union nationale du Cameroun (Unc) était un parti de masse qui mobilisait à la fois les cadres administratifs, politiques, sécuritaires, les syndicats, etc. Alors, lorsque vous êtes à la tête de l'Etat dans ces conditions, mais sans contrôler le parti, c'est comme un vélo sans guidon. Du coup, on s'attendait à voir un président figuratif.

Il y a donc eu par la suite cette tentative d'assassinat ignorée du grand public. J'en parle dans mon ouvrage : « Paul Biya, l'Etat et le Rdpc ». Un homme du nom de Salatou était l'aide de camp du président Ahidjo. Et à la même époque, monsieur Etienne Holong, un maréchal-de-logis chef, était le porte-fanion de l'aide de camp au palais. Après la démis-



sion d'Ahmadou Ahidjo qui s'est retiré avec sa garde rapprochée, quelques personnes introduites aux services de sécurité comme Holong - qui est actuellement colonel - sont restées au palais.

C'est donc Salatou qui donne rendez-vous à Holong au « Cintra », un café situé au bout de l'actuel Avenue Kennedy, à l'effet de lui demander de tirer sur le président. Pris de peur, Holong va s'empresser d'aller prévenir sa nouvelle hiérarchie au palais. Ce qui entraîne ce qu'on a appelé « *Le procès Salatou* ». Au départ, on a estimé que cette tentative n'était qu'une rumeur. Jusqu'au jour où les tribunaux, témoignages à l'appui, ont établi de façon claire qu'il y a eu des rendez-vous entre les deux protagonistes évoqués plus haut.

Après cette tentative d'assassinat initiée par Salatou, Paul Biya va réagir. Des pontes du régime étaient accusés de complicité. Le président a opéré un remaniement violent sans l'accord d'Ahmadou Ahidjo le 18 juin 1983. Un acte qui consacrait la rupture entre les deux personnalités. Il y a aussi eu une étape importante : c'est la visite au Cameroun le 20 juin 1983 du président Mitterrand, qui voulait tenter une conciliation entre Paul Biya et Ahmadou Ahidjo. Mais à partir d'août 1983, le président Biya s'organise pour reprendre la tête du parti en septembre de la même année. Puisque Ahmadou Ahidjo va démissionner. Ce qui fait de lui le nouveau président national de l'Unc.

Avec tout ceci, on a l'impression que les balises pour un événement tel que celui du 06 avril 1984 avaient déjà été posées...

Oui, on peut le dire. Le 06 avril est la matérialisation de ce qu'on considérait encore à l'époque comme une rumeur. On a finalement compris que c'était quelque chose de construit et de préparé quand on a vu les chars et les armes. On note une déclaration forte d'Ahmadou Ahidjo sur Radio France internationale qui disait : « *Si ce sont mes partisans, ils auront le dessus* ». Bien avant, il avait affirmé que le régime de Paul Biya était un régime tribaliste. On a attendu et on a finalement vu la résistance qui a permis de mettre fin au coup d'Etat.

Après cet épisode, il était clair qu'il fallait revoir beaucoup de choses...

Exactement. Et le 24 mars 1985, le président convoque le fameux congrès de Bamenda. A cette époque, il recherchait la consolidation de l'Etat. Laquelle passait par un apaisement entre les Camerounais. Parce qu'on comptait beaucoup d'exilés politiques tels que Mongo Beti, Abel Eyinga,

Suzanne Kalla Lobe, etc. En fait, lorsque l'actuel chef de l'Etat arrive au pouvoir, le pays n'était pas tranquille. Il avait plusieurs fronts à gérer. Il fallait apporter une satisfaction en interne. Les Camerounais avaient besoin de démocratie. Et en même temps, il fallait soigner la fracture qui s'est faite entre les Camerounais du Nord et leurs compatriotes du Sud. Certains ont en effet fait croire que le 06 avril était une tentative de putsch du Nord contre le Sud. Ce qui est totalement faux.

Souvenez-vous qu'après cet événement, à côté des officiers du Nord qui ont majoritairement été appréhendés, il y avait également quelques personnalités originaires du grand Sud qui étaient arrêtées. Je peux parler par exemple ici de Marcel Niat Njifenji, le premier président de l'histoire du Sénat du Cameroun. Le président, avec finesse, a très vite compris qu'il ne pouvait pas prendre les affaires en mains et mettre à ses côtés des personnes qui ne connaissaient pas le système. Alors, il a pris un conservateur progressiste, Senga Kouoh. Lequel a été secrétaire général adjoint de la présidence de la République

lorsque Paul Biya était encore secrétaire général.

Mais, Senga ne venait pas à côté du président Paul Biya simplement pour apaiser. Il venait aussi pour régler les comptes l'ex-président Ahidjo. Vous voyez que l'un des coups d'Etat les plus sophistiqués dont a été victime le président Paul Biya, c'est qu'il avait à ses côtés des gens qui croyaient au changement. Mais, il y avait aussi des personnes qui voulaient l'aider à éliminer l'ex-président Ahidjo, à l'effet de l'éliminer lui-même par la suite.

Au-delà des efforts d'apaisement fournis par Paul Biya, on sent quand-même une espèce de résistance au changement, notamment une réticence de certains vis-à-vis de la démocratie...

Tout à fait. Cela a été visible avec la grande marche contre la démocratie en 1988. Le président Paul Biya est arrivé avec des idées de rigueur et moralisation. Donc, il fallait d'abord torpiller ces deux piliers de sa politique. Mieux encore, il ajoute trois autres déterminants : l'ouverture démocratique, la justice sociale et le rayonnement diplomatique. Lorsqu'il demande aux camarades du parti de se préparer à la concurrence, des personnes telles que Emah Basile - tout-puissant président de la section Rdpc du Mfoundi - vont marcher. L'histoire raconte aussi que John Fru Ndi avait également contesté cette ouverture. Les archives peuvent en témoigner.

Mais, le président a tenu bon. Et il y a eu des élections au sein du parti. Malheureusement, ceux qui avaient remporté les primaires dans certains départements, notamment dans le Mfoundi, n'ont pas été investis. On a assisté à un choc qui a opposé les démocrates et les caciques du Rdpc. Et pour affaiblir le président, certains vont opposer les allochtones aux autochtones. Et il me souvient que Jean Nkuete, l'actuel secrétaire général du comité central du Rdpc, était contesté. Parce que le tribalisme était ambiant. A cette époque-là, j'étais de passage au Cameroun. Et nous avons marché contre ce tribalisme.

On essaye de combattre certains problèmes au sein du parti. Mais d'un autre côté, le vent de l'est souffle et on assiste aux villes mortes de 1990...

Aucun Etat n'a été épargné par la crise de 1990. C'était un embrasement général. Là aussi, il fallait manœuvrer avec les opposants, les patriotes, ceux qui voulaient que les choses aillent très vite, ceux qui souhaitaient que ça aille progressivement, etc. Ceux qui voulaient que tout aille vite ont pris le peuple en otage. Il y avait une sorte de sagacité qui apportait la preuve que certains voulaient en découdre

avec le président Paul Biya.

Il avait à peine huit ans de pouvoir. Donc, le motif qui consistait à dire qu'il avait déjà duré aux affaires n'était pas valable. D'ailleurs, c'est les mêmes qui aujourd'hui, continuent de balancer cet argument. C'est le même courant mobilisé. Les mêmes comploteurs.

Mais, il y a eu cette élection présidentielle contestée de 1992...

C'était assez grave, avec des comploteurs de l'intérieur et de l'extérieur. Il y avait les pro-Ahidjo qui n'avaient pas dit leur dernier mot. Et puis, les grands courants ethniques, le débat sur l'ethnicité. Il y avait aussi des journaux comme « Challenges Hebdo » qui n'hésitaient pas à « taper » sur le chef de l'Etat. On notait par ailleurs toute une littérature qui tendait à montrer que le pouvoir pouvait aussi revenir à nos frères et compatriotes de l'Ouest. Et à côté, la contestation sociale prenait de l'ampleur. Tout était mis en place pour fragiliser le pouvoir. D'où ce qu'on a appelé « l'axe anglo-bamiléké ». Certains continuent même de nous dire que Paul Biya a perdu les élections de 1992. Ce qui est totalement faux.

Akere Muna par exemple pense le contraire...

Akere Muna n'a pas les éléments scientifiques pour le démontrer. Moi, si ! Cette élection était tribalisée. Si vous prenez les scores, vous vous rendez compte que Paul Biya perd à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Littoral. Sauf que d'un autre côté, lorsqu'on a commencé à proclamer les résultats du Centre, Sud et Est. Il y avait déjà pratiquement égalité. Et dans le jeu tribal que j'ai évoqué plus haut, c'est le grand Nord qui a mené les arbitrages. Plus précisément à l'Extrême-Nord, parce que Paul Biya bat Bello Bouba Maïgari dans cette région. Or, au Cameroun aujourd'hui, lorsque vous avez la zone du grand Centre-Sud-Est, plus l'Extrême-Nord, vous gagnez les élections. Et en retour, lorsque vous avez l'Extrême-Nord, tout l'Ouest et le Nord-Ouest, personne ne pourra vous battre. Cela s'exprime stratégiquement. Le grand Nord compte 18 ministres dans le gouvernement. Le président est conscient que c'est un bastion électoral très fort. **A côté de ces « coups d'Etat scientifiques » que vous évoquez, vous parlez aussi d'une réunion secrète tenue à Yaoundé, toujours dans l'optique de renverser l'homme du 06 novembre 1982. De quoi s'agit-il exactement ?**

Cette réunion s'est tenue chez un grand patriarche beti très proche du président et dont on dit qu'il faisait et défaisait les ministres. Il s'appelait Omgba Damase, surnommé « *Le chevalier de Nsimyong* ». Il s'agit de la première vexation du complot beti pour renverser le président Paul Biya.

Ils se sont réunis pour lui trouver un successeur. Et certains parmi ces comploteurs sont encore ministres aujourd'hui. C'est dire à quel point le chef de l'Etat est un homme de pardon. Une fois de plus, il a pu déjouer ce coup d'Etat tribal et villageois.

Pourquoi estimez-vous que la candidature de Titus Edzoa à l'élection présidentielle de 1997 est un élément de déstabilisation ?

Parce qu'il était très proche du chef de l'Etat. Le président pouvait s'attendre à tout, mais pas à ce que celui qui était son médecin et même celui de la famille puisse du jour au lendemain tenter de le renverser.

Par la suite, il a été arrêté...

Pas parce qu'il s'opposait au président. On comprenait juste qu'il avait apparemment accumulé quelques fonds publics qui l'ont incité à la trahison. Mais ça ne s'est pas arrêté là. Puisque durant la même période, il y a un autre Beti, Victor Ayissi Mvodo, qui surgit, en estimant que c'est son tour. Malheureusement pour les comploteurs de l'intérieur, ce dernier meurt précocement.

Ensuite, il y a eu ce que nous avons appelé le G11. Un groupe de personnes convaincues qu'il fallait placer les leurs à tous les niveaux de l'Etat à l'effet de prendre le pouvoir en 2011, parce que Paul Biya n'aurait plus été candidat.

Mais, il les a encore déjouées. Parce que lorsqu'il est réélu en 2004, il va modifier la Constitution quatre ans après.

Entretemps, il y a eu l'affaire de l'avion présidentiel, dont on ne connaît encore ni les tenants, ni les aboutissants...

Oui... et là, c'était un grand crime organisé. Une chose est sûre, de l'argent est sorti. Mais il n'y a ni avion, ni argent à ce jour. Et vous avez des personnes qui vous disent qu'il s'agit d'une épuration politique, alors qu'il faut établir les responsabilités, puisqu'il est évident qu'il y a eu détournement et tentative d'assassinat. J'ai eu à discuter avec le pilote de l'Albatros, qui expliquait que tout le monde était persuadé que c'en était fini des passagers. Le président y était pourtant avec sa femme et ses enfants.

Après cette nouvelle tentative, le président, en bon visionnaire et stratège, va reprendre les choses en main et va réviser la Constitution afin de voir clair dans cette affaire. Après l'affaire Albatros, il a compris qu'il devait être là lui-même pour mieux gérer ces dossiers qui ont failli l'emporter.

Pour vous, l'affaire Albatros justifie la révision constitutionnelle...

Oui... Qui mieux que Paul Biya pouvait comprendre ce qui se passe aujourd'hui ? Personne ! Et toutes ces actions sont menées parce que nous sommes sous ajustement de



1986 à 2006. Ces ajustements structurels qui ont fait que plusieurs sociétés ferment leurs portes : le Crédit Lyonnais, le Crédit agricole, la Camship, l'Oncpb, etc. On a eu des surliquidités. Mais où sont-elles passées ? Le plus amusant, c'est que certaines personnes ne veulent pas que le président s'interroge.

Du coup, pour redresser la barre, il a fallu privatiser...

Avant la privatisation, certaines entreprises ont été liquidées. Où est passé l'argent des liquidations ? Les gens qui pillent ces biens sont encore là ! On a des éternels liquidateurs. Quelques-uns sont là depuis 20 ans. C'est un pays de mercenaires à col blanc qui ne veulent pas lâcher le président. Il y a donc eu ces privatisations sauvages et barbares. On a vu des Camerounais prendre encore eux-mêmes des parts dans les sociétés. Allez voir ce qui s'est passé au sein de la Camerounaise des eaux. Vous comprenez que nos compatriotes n'ont pas froid aux yeux.

Dans le même temps, au sein du Rdpc, il y a aussi cette guerre qui se poursuit entre les modernistes et les conservateurs...

Oui, le fameux « *livre blanc* ». L'administration du secrétaire général vend des places pour devenir député ou maire. Et malgré tout, ces gens qui torpillent le parti sont encore là parce qu'ils ont des réseaux très forts.

Peut-être que l'information ne parvient pas au président... Elle parvient, mais elle est biaisée.

Un regard sur l'opération Epervier ?

On arrête certes ceux qu'on doit arrêter, mais on n'arrête pas tous ceux qui doivent être arrêtés. On bloque l'Agence nationale d'investigation financière, la Commission nationale anti-corruption, ainsi que tous les instruments interministériels de lutte contre la corruption. Et malheureusement, le parti dort au lieu d'être avant-gardiste. Paul Biya voulait un parti de masse, mais les mêmes putschistes ont transformé le Rdpc en parti élitiste.

En quoi Boko Haram peut aussi être considéré comme une autre manœuvre dont le but serait également d'évincer Paul Biya du pouvoir ?

A Paris, le président lui-même a dit que nous allons faire la guerre « *aux* » Boko Haram. Et le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yegue Djibril, a déclaré qu'il y a des Boko Haram parmi nous. Si cette organisation existe comme mouvement terroriste, il faut aussi reconnaître que le Boko Haram de chez nous a des liens avec des pontes du régime.

On était déjà occupé avec cette secte terroriste justement. Et là, survient le problème anglophone. Là aussi c'est un complot ?

Quelle concession le président n'a pas fait dans le cadre de cette crise ? C'est la quinzième preuve du coup d'Etat scientifique visible ! Et là aussi, comme avec Boko Haram, on se rend compte qu'il y a des armes lourdes sur le terrain, alors qu'on parlait d'un simple problème anglophone. Qu'est-ce que le président n'a pas apporté comme réponse ? Il a encore récemment initié un dialogue inclusif où on a retrouvé Maurice Kamto, Grégoire Owona, Agbor Balla, le cardinal Tumi, etc.

Est-ce que là aussi on peut dire que le président a reçu des informations biaisées sur la situation réelle sur le terrain ?

Certains voulaient le surprendre. Il y a une pénétrente qui se préparait afin de prendre Douala et Yaoundé, et organiser une bataille urbaine que personne n'aurait pu supporter. Je pense que le 06 avril que nous commémorons devrait être une journée de prise de conscience. Et pour ça, il faut des patriotes.

J'entrevois un potentiel seizième coup d'Etat scientifique dans les mois à venir, avec peut-être des tentatives de déstabilisation qui seront entretenues par les forces étrangères. Comme des champignons, les candidatures poussent de partout. Mais par chance, ces candidatures préfabriquées par les Occidentaux se neutralisent entre-elles, en s'auto-accusant. Chacun prétend savoir que c'est Paul

Biya qui a monté l'autre contre lui. Ce qui n'est pas vrai. Observez aussi les formes de candidatures. Il y a même des candidatures provocatrices. Où nous savons d'avance que la nationalité de certains n'est pas conforme, mais ces derniers préparent éventuellement la contestation politique. Donc, je pense que le 17e régiment du coup d'Etat scientifique ce sera en octobre 2018. Ils vont aux élections et quel que soit le résultat, ils vont le contester pour que l'embarquement anglophone contamine les zones francophones.

Vous énumérez ces 15 « complots » contre le président de la République, mais dans certains dossiers, est-ce que lui-même n'a pas une part de responsabilité ?

La responsabilité du président se trouve à deux niveaux. D'abord, c'est le chef de l'Etat. Donc, il est garant non seulement de l'intégrité territoriale, mais aussi de la bonne marche des affaires de l'Etat. C'est pourquoi il se bat et il continuera de se battre. La deuxième responsabilité, je pense, c'est que le chef de l'Etat, à un moment donné, ne punit pas suffisamment. Regardez ce crépuscule de crapules, avec des bandits qui portent encore leur toque d'ancien membre du gouvernement et qui, pour certains, tentent de s'enfuir. Mais, je pense que la lutte contre les détournements deniers publics va se poursuivre. Et Paul Biya ne perdra aucune crédibilité.



Sénatoriales 2018

Le Rdpc rafle la mise

Avec 63 sièges gagnés, le parti au pouvoir confirme sa majorité, tandis que le SDF obtient 07 sièges à l'arrachée dans le Nord-Ouest.



Par Jean-Christophe Ongagna

La proclamation des résultats de l'élection sénatoriale du 25 mars dernier a drainé du beau monde hier 05 avril au Palais des congrès de Yaoundé. Pour leur première sortie en la matière, les membres du Conseil constitutionnel se sont livrés à l'exercice qui jadis, était dévolu à la Cour suprême. Et c'est « la salle des audiences du Conseil constitutionnel » qui a abrité « l'audience solennelle de circonstance ». Tel que indiqué dans le programme, la cérémonie débute bel et bien dès 11h. Les hommes des médias présents n'entendent pas rater une miette de l'événement. Installés de part et d'autre dans la salle, ils enregistrent à l'aide de caméras et de dictaphones, la lecture du procès-verbal ; une tâche dont s'acquitte le président du Conseil, Clément Atangana. Au même moment, des appareils photos crépitent également pour immortaliser l'instant. Au terme de plus d'une heure et comme l'on pouvait s'y attendre d'après les tendances, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), se taille la part du lion avec 63 sièges acquis dans neuf régions du triangle national dont l'Adamaoua, le Centre, l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral, le Nord, l'Ouest, le Sud et le Sud-Ouest. Avec des suffrages valablement exprimés dépassant à chaque fois les 50% et un



Proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

taux général de participation de 81,13% pour 7966 votants. Si à l'observation les listes du Rdpc contiennent de nouveaux élus à l'exemple de Jean Teingni Detio dans la région de l'Ouest, il est à relever que la majeure partie des élus sortants ont été reconduits. Par ailleurs, avec un taux général de participation de 08,62% pour 846 votants, le Social Democratic Front (SDF), peut s'enorgueillir de régner sans partage dans son bastion le Nord-Ouest, avec 07 sièges remportés. Pour le reste, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp), l'Union démocratique du Cameroun (Udc), l'Union des populations du Cameroun (Upc), le Front pour le

salut national du Cameroun (Fsn), l'Union des mouvements socialistes (Ums), l'United Democratic Party (UDP) et l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (Andp), n'ont obtenu aucun siège. Leur sort pourrait (peut-être) être réglé dans le cadre de la nomination des 30 sénateurs ; prérogative exclusive du président de la République, Paul Biya. D'après les dispositions de l'article 215 alinéa 3 du code électoral, le chef de l'Etat dispose en effet d'« un délai maximal de dix (10) jours suivant la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel » ; soit au plus tard le 19 avril prochain, pour user de son pouvoir discrétionnaire.

Quelques réactions recueillies après la proclamation des résultats



Par Jean-Christophe Ongagna

Elvis Ngolle Ngolle, membre du comité central du Rdpc

Le SDF a travaillé dans le Nord-Ouest

« Nous sommes en République et les libertés sont là. Il faut savoir apprécier tout le monde. Je vois que le SDF (Social Democratic Front, Ndlr), a travaillé dans le Nord-Ouest et il faut apprécier ce travail à sa juste valeur. Personne n'a démerité dans le Nord-Ouest, y compris le Rdpc (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), qui a travaillé dans les autres régions. [...] Nos militants dans le Nord-Ouest sont heureux que le Rdpc a gagné mais, je crois qu'ils sont également heureux que d'autres partis en compétition n'ont pas démerité ».



Sixtus Ndefru, assistant spécial du président de l'UDP

Nous pouvons faire quelque chose

« Les votes ont été bien comptabilisés. Nous sommes contents des résultats proclamés aujourd'hui (hier, Ndlr) par le Conseil constitutionnel. Vu que c'est la première fois que nous participons à cette élection, c'est un bon départ pour nous. Passer de zéro à 16 voix pour une première fois, ça veut dire que nous pouvons faire quelque chose. Et ça augure de meilleurs résultats pour la prochaine élection sénatoriale et pour la continuité ».



Pierre Flambeau Ngayap, sénateur sortant de l'Undp

Nous avons obtenu un gain politique

« [...] Ceux qui avaient plus de grands électeurs ont remporté les élections et c'est le sort normal de ce type d'élection à suffrage indirect. [...] Le processus poursuit son cours. Le chef de l'Etat a encore dix jours devant lui pour procéder aux 30 nominations. [...] L'Undp avait des grands électeurs dans quatre régions. Nous nous sommes présentés dans les dix régions et dans ces dix régions, nous avons eu des voix. [...] Nous avons pris des voix aux autres et nous n'en avons pas perdu. C'est un gain politique qui confirme l'assise nationale du parti car, si vous n'êtes pas connu, vous ne pouvez pas avoir des électeurs là où vous n'avez pas une base ».



Abdoulaye Ado, membre du comité exécutif national de l'Andp

Nous espérons avoir au moins un sénateur nommé

« [...] Pour les sénatoriales, nous sommes allés dans quatre régions à savoir l'Extrême-Nord, le Littoral, le Sud et le Sud-Ouest. Nous avons eu 13 voix au niveau national, alors que nous avons 09 conseillers municipaux. Ça veut dire qu'on a réussi à convaincre 04 conseillers des autres partis politiques. Nous allons évaluer. C'est quelque chose de bien parce qu'on aura appris et on sait désormais comment faire pour pouvoir remporter les élections sénatoriales. Pour le mandat sortant, l'Andp avait un sénateur nommé du côté de l'Est. Nous sommes toujours en relation politique avec le président de la République. [...] Donc, je crois que nous pourrions encore une fois de plus, avoir au moins un sénateur nommé si non plus de la part du président de la République, parce que à ce niveau, c'est désormais discrétionnaire et seul lui a ce pouvoir de par la Constitution ».



A l'affiche

Le Festac se prépare

La 5e édition de cet événement culturel débutera ce week-end à Limbe.

 Par Vanessa Bassale

C'est reparti pour le Festival des arts et de la culture. Rendu à sa cinquième édition, cet événement qui s'ouvrira demain met en valeur les danses, les rythmes et les particularités culturelles de chaque région. En parlant de particularités, il faut souligner que cette édition coïncide avec le 160e anniversaire de la ville de Victoria (ancienne appellation de Limbe). Au programme de cette double célébration : un carnaval, des expositions, des concerts des artistes comme Sergeo Polo et Ghislain Dimai, et une visite de plusieurs sites sacrés de cette localité. Si vous ne pouvez pas aller si loin, une autre visite touristique est prévue ce samedi. Dans la peau de guide, le groupe «*Inside Cameroon tourism*» vous amènera découvrir les chutes de Natchigal. C'est à environ une heure de route de Yaoundé. Vous pourrez également apprécier la chefferie traditionnelle de Batchenga. Si vous n'avez pas le mal de mer, vous pourrez aussi naviguer sur le lac permettant de relier Ntui à Tibati, avant de déguster des plats d'ici et d'ailleurs. Pour participer à cette visite enrichissante, il faudra déboursier la somme de 24.700 Fcfa.

A Yaoundé, la salle de cinéma canal Olympia accueille tous les cinéphiles. Ceci, que l'on soit amateur de comics, de films à l'eau de rose ou d'action. Ce jour par exemple, la journée commence à 13h avec le film à succès «*50 nuances plus claires*». Ensuite, dans la salle obs-



Une vue de la dernière édition du Festac.

cure, l'on projettera «*Black panther*». La soirée s'achèvera avec une pointe d'action grâce à «*Pacific rim uprising*». Ici, il ne faudra dépenser que 500 Fcfa pour passer un agréable moment.

A Douala, c'est le hip hop qui sera à l'honneur. Dans la salle de spectacle de l'Institut français du Cameroun, les

adeptes de cette danse pourront faire étalage de leurs aptitudes. De nombreuses activités sont au menu ? parmi lesquelles des concerts, des battles, des expositions... La particularité de cette rencontre est la projection d'un documentaire sur l'événement hip hop «*Battle of the year*». C'est donc un rendez vous à ne pas manquer.

Hervé Yamguen

Une vie de peinture et de masques

L'artiste plasticien-sculpteur expose «*Histoires de têtes*» du vendredi 6 avril au 5 juin 2018 à la Galerie Mam à Bonanjo à Douala.

 Par Marthe Ndiang

Il aura fallu quatre ans à Hervé Yamguen pour préparer l'exposition qui s'ouvre ce vendredi 6 avril 2018 à la Galerie Mam à Bonanjo. Une exposition qui court jusqu'au 5 juin prochain. Durant tout un mois, le public de Douala va découvrir une trentaine d'œuvres de l'artiste plasticien-sculpteur-écrivain composées de sculptures en bronze, en céramique ; de la peinture et des dessins. Le tout rassemblé sous le thème : «*Histoires de têtes*». A son actif aujourd'hui, plus d'une vingtaine d'expositions individuelles et collectives. Ses œuvres tournent principalement autour de l'écriture des poèmes, du dessin, de la performance. Notons que pour ce qui est du dessin, celui qui vit et travaille au quartier New-Bell à Douala est plus portraitiste. De plus, «*dans ses dessins, il fait un lien subtil entre l'homme et les animaux*», fait remarquer Mathias Mouendé Ngamo, journaliste culturel. Et ses performances, elles, ont toujours un aspect métaphysique. A ce sujet, on a encore en mémoire celle offerte aux invités de Doual'art lors de son exposition «*Histoire surnaturelle*», en avril 2012. La performance artistique aux allures d'un rituel était en fait un dialogue entre Hervé et Félix Labisse, un peintre surréaliste français décédé en 1982.

Malgré une notoriété établie, Hervé Yamguen ne dort pas sur ses lauriers. Loin de là. «*Ce qui est bien dans son travail,*



on note toujours une avancée à chaque fois qu'il crée une nouvelle performance, à chaque nouvelle exposition», apprécie notre confrère Mathias Mouendé Ngamo. Et dans son travail, le masque n'est jamais loin. Cet élément important et riche de symboles pour les peuples de l'Ouest est de la quasi-totalité de ses expositions. Notable de Bahassie du groupement bandja dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest, Hervé Yamguen s'inspire de ses traditions des grassfields. Et lorsqu'on sait la place qu'occupent les

masques dans les us et coutumes de l'Ouest de notre pays, on comprend mieux leur usage dans le travail du plasticien-sculpteur. Lui qui est très attaché à sa culture, à sa terre. «*Je suis héritier d'une grande tradition des grassfields*», se réjouit le notable. Pour qui «*la notion du masque est une symbolique. C'est pour montrer comme l'homme se transforme au cours de son existence*», explique le plasticien. Avec sa démarche lente mais assurée, Hervé Yamguen est présenté comme quelqu'un de discret. Il appartient à cette catégorie de personnes qui ne parle que lorsque cela est nécessaire. «*Il parle très peu*», fait savoir une source. Vous le verrez rarement sans sa chéchia aux motifs bigarrés sous laquelle se dressent des dreadlocks courts. Aujourd'hui, Hervé Yamguen totalise presque un quart de siècle dans les arts plastiques. Avec pour figure phare, le père Engelbert Mveng de regrettée mémoire, à qu'il avoue d'ailleurs avoir toujours voulu ressembler. Et pour lui, l'activité artistique est innée. D'ailleurs, c'est en autodidacte qu'il entame sa carrière. Des années plus tard, précisément en 2000, il s'envole pour la France, où il intègre l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg (aujourd'hui école des beaux-arts de Haut-Rhin) pour une résidence d'un an. Hervé Yamguen est le co-fondateur du cercle Kapsiki, qui regroupe cinq plasticiens dont Salifou Lindou, Hervé Youmbi, entre autres.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 0058 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 29 Mars 2018

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA CONCEPTION ET PRODUCTION DES DOCUMENTS DE PROMOTION DE SECURITE AERIENNE

Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un consultant en charge de la conception et production des documents de promotion de sécurité aérienne ».

2. Les Services de consultants comprennent :

- a. La rédaction des contenus de « CCAA Safety Magazine (CSM) »
Chaque numéro sera présenté en format de 16, 20 ou 24 pages. Il comprendra un éditorial et au moins 4 articles préparés sur le thème traité par le numéro de la revue. Le Consultant s'assurera que chaque numéro contienne des articles rédigés en français et anglais.
- b. La Conception des Maquettes de CSM
La conception des maquettes comprendra le montage et la mise en page de chaque numéro de CSM en vue de leur impression.
- c. La Conception et production d'une vidéo de sensibilisation
La vidéo de sensibilisation sur les règles d'utilisation des drones aux fins de loisir est un support de communication destiné aux usagers. Cette vidéo aura une durée minimale de deux (02) minutes et une durée maximale de trois (03) minutes. La vidéo sera réalisée en deux (02) versions (une version en français et une version en anglais).

3. Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine de la conception et Production des documents de promotion de sécurité, notamment dans le domaine aérien.

NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de six (06) mois à partir de la notification de l'ordre service.
Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans la produc-

tion des revues, (iii) de son expérience spécifique dans la conception des revues dans le domaine sécurité aérienne (iv) de ses connaissances spécifiques des drones et leur utilisation, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

« **Manifestation d'intérêt N° 0058 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018, Du 29 Mars 2018, pour le recrutement d'un consultant en charge de la conception et production des documents de promotion de sécurité aérienne**».

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;
Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aeronautique, Service du Courrier ;
Email : contact@ccaa.aero

Yaoundé, le 29 Mars 2018

Le Directeur Général de la CCAA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. 0058 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF 29th MARCH 2018

RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF THE DESIGN AND PRODUCTION OF AIR SAFETY PROMOTION DOCUMENTS

IBRD Credit No: 86500-CM;
Project Identification No: P150999.

1. The Government of the Republic of Cameroun has received funding from the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) to finance the Transport Sector Development Project (PDST). The Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Public Administrative Institution and Executing Agency of the PDST Air Component intends to use part of the amount of this credit to make payments under the following contract: "Recruitment of a consultant in charge of the design and production of air safety promotion documents".

2. The services of the Consultant shall include:

- a. Drafting of contents of "CCAA Safety Magazine" (CSM)
Each issue shall be presented in a **16, 20 or 24-page format**. It shall include an editorial and at least 4 articles prepared on the theme addressed by the issue of the magazine. The Consultant shall make sure that each issue features articles drafted in French and English.
- b. Design of CSM Models
The design of models shall include the page makeup and layout for each issue of the CSM for printing.
- c. Design and production of an awareness video
The awareness video on the rules for the use of drones for recreational purposes is a communication medium intended for users. This video shall have a minimum duration of two (02) minutes and a maximum duration of three (03) minutes. The video shall be produced in two (02) versions (French and English).

3. The General Manager of the Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), hereby invites Consultants to express their interest for the provision of the services described above. Interested Consultants shall provide information showing that they possess the required qualifications and relevant experience in the performance of these services. The Consultant must be a firm with a wide experience in the field of design and production of safety promotion documents, namely in the air sector.

NB: The Consultant shall be selected for a period six (06) months as from the notification of the service order.

Expressions of interest shall be made up of : (i) a presentation of the firm or firms members of the consortium, if applicable ; (ii) general experience in the production of

magazines ; (iii) specific experience in the design of magazines in the field of air safety ; (iv) specific knowledge in drones and their use, including supporting documents attesting to his experiences (attach references, copies of 1st page and page of signature of contracts, work acceptance reports or certificates of work performed, leaflets...).

4. Consultants are informed that the provisions of Paragraph 1.9 "Guidelines : Selection and Employment of Consultants by World Bank Borrowers as part of IBRD loans and IDA Credits and Grants, January 2011", "Guidelines for Consultants", relevant to the World Bank Rules on Conflicts of Interest, shall apply.

5. Consultants may associate with any other firms to reinforce their respective skills in the form of joint-and-several grouping or under a sub-contracting agreement. A Consultant shall be selected according to the Consultant Qualification (CQ) method, as described in the Guidelines for Consultants.

6. Interested Consultants may obtain additional information from the address below from **09am to 03pm, local time.**

7. Expressions of interests shall be submitted in five (05) copies, at the address below, in person, by mail, or by E-mail, no later than: **FORTEEN DAYS UPON PUBLICATION OF THIS CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST**; at 2pm, local time, and shall be labelled as follows:

"**Call for Expression of Interest No. 0058 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018, of 29th MARCH 2018 for the recruitment of a consultant in charge of the design and production of air safety promotion documents**"

Transport Sector Development Project / Air Component;
Situating at Old Yaoundé-Cameroon Airport, Mvan Neighbourhood,
CCAA Head Office, Mail Service;
E-mail: contact@ccaa.aero

Yaounde, 29th MARCH 2018

THE GENERAL MANAGER,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET
N°_0059_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du_29 Mars 2018_

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA ROUTE DE CONTOURNEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE-NSIMALEN

Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la route de contournement de l'Aéroport International Yaoundé-Nsimalen ».

2. Les Services de consultants comprennent :

- Le contrôle et la surveillance des travaux
Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux. En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.
- Le contrôle administratif et financier du chantier
Il devra vérifier les attachements mensuels, préparer les décomptes, veiller au respect des coûts et tenir à jour la situation financière des travaux (avances, cautions, garanties diverses, pénalités, intérêts moratoires, etc.).
- Le contrôle géotechnique et topographique
Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).
- Le suivi environnemental et social
Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.
- La clôture et fin du chantier
Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.

3. Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour

l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des routes bitumées en Afrique sub-saharienne.

NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de dix-sept (17) mois à partir de la notification de l'ordre de service. Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bitumage des routes et (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en Afrique Sub-saharienne, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09h00 à 15h00 heures locales.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET ; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

« Manifestation d'Intérêt N°_0059_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018, Du_29 Mars 2018_ pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la route de contournement de l'Aéroport International Yaoundé-Nsimalen».

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;
Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aérienne, Service du Courrier.
Email : contact@ccaa.aero

Yaoundé, le 29 Mars 2018

Le Directeur Général de la CCAA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. 0059 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF_29th MARCH 2018_

RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF THE CONTROL AND MONITORING
OF THE RENOVATION OF THE BYPASS ROAD OF YAOUNDE-NSIMALEN INTERNATIONAL AIRPORT

IBRD Credit No: 86500-CM;
Project Identification No: P150999.

1. The Government of the Republic of Cameroun has received funding from the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) to finance the Transport Sector Development Project (PDST). The Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Public Administrative Institution and Executing Agency of the PDST Air Component intends to use part of the amount of this credit to make payments under the following contract: "Recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the renovation of the bypass road of Yaoundé-Nsimalen International Airport".

2. The services of the Consultant shall include:

- Control and monitoring of work
Before the start of work, the Consultant shall make sure all technical documents in the consultation file have been prepared in association with the Contracting Authority, and verify all necessary technical, administrative and financial documents prior to the start of work. In the course of work, he shall control the execution of work, to ensure strict compliance with technical specifications.
- Administrative and financial control of work
The Consultant shall verify monthly attachments, prepare counts, ensure compliance with costs and update the financial situation of work (advance payments, bonds, various guarantees, penalties, interest on arrears, etc.).
- Geotechnical and topographical control
The Consultant shall conduct all the tests required for the control of work (structural, geotechnical, material, topographical tests, etc.).
- Environmental and social monitoring
The Consultant shall monitor the implementation of the Project Environmental and Social Management Plan in general, and compliance with environmental and social clauses of the Contract as specified in the Tender File, in particular.
- Work completion
The Consultant shall assist the Contracting Authority during provisional and final acceptance of work. In general, he shall inform, assist and help the Contracting Authority to exercise his role, meet his commitments, and take any decision necessary to the good conduct and good completion of the Project.

3. The General Manager of the Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), hereby invites Consultants to express their interest for the provision of the services described above. Interested Consultants shall provide

information showing that they possess the required qualifications and relevant experience in the performance of these services. The Consultant must be a firm with a wide experience in the field of control and supervision of the construction of asphalted roads in Sub-Saharan Africa.

NB: The Consultant shall be selected for a period seventeen (17) months as from the notification of the service order. Expressions of interest shall be made up of : (i) a presentation of the firm or firms members of the consortium, if applicable ; (ii) general experience in the monitoring of civil engineering works ; (iii) specific experience in the monitoring of road asphalted works ; and (iv) specific experience in work monitoring in Sub-Saharan Africa, including supporting documents attesting to his experiences (attach references, copies of 1st page and page of signature of contracts, work acceptance reports or certificates of work performed, leaflets...).

4. Consultants are informed that the provisions of Paragraph 1.9 "Guidelines : Selection and Employment of Consultants by World Bank Borrowers as part of IBRD loans and IDA Credits and Grants, January 2011", "Guidelines for Consultants", relevant to the World Bank Rules on Conflicts of Interest, shall apply.

5. Consultants may associate with any other firms to reinforce their respective skills in the form of joint-and-several grouping or under a sub-contracting agreement. A Consultant shall be selected according to the Quality and Cost-Based Selection (QCBS) Method, as described in the Guidelines for Consultants.

6. Interested Consultants may obtain additional information from the address below from 09am to 03pm, local time.

7. Expressions of interests shall be submitted in five (05) copies, at the address below, in person, by mail, or by E-mail, no later than: FORTEEN DAYS UPON PUBLICATION OF THIS CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST; at 2pm, local time, and shall be labelled as follows:

"Call for Expression of Interest No. 0059 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 of_29th MARCH 2018_ for the recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the renovation of the bypass road of Yaoundé-Nsimalen International Airport"

Transport Sector Development Project / Air Component;
Situating at Old Airport Yaounde-Cameroun, Mvan Neighbourhood,
CCAA Head Office, Mail Service;
E-mail: contact@ccaa.aero

Yaounde, 29th MARCH 2018_

THE GENERAL MANAGER,

Jeux du Commonwealth 2018

Belle entame des basketteurs camerounais

Les poulains de Jean Ntep Ntep ont battu l'Inde hier à Townsville 96-87.



Par Désiré Domo

Ce n'est peut-être pas une médaille acquise, mais l'équipe masculine de basketball du Cameroun donne déjà l'espoir d'une aventure meilleure aux Jeux du Commonwealth à Gold Coast en Australie. Lors de sa sortie inaugurale hier jeudi 5 avril, la bande à Pierre Cédric Essombé est venue à bout de l'Inde à Townsville 96-87. Tout était pourtant déjà presque plié pour les pléni-potentiaires camerounais. Ils trébuchent dans les deux premiers quarts temps respectivement par 15-27 et 24-36. Mais les poulains de Jean Ntep Ntep vont effectuer un sursaut d'orgueil au cours des 3e et 4e quarts temps en les remportant 23-13 et 34-11. Le fruit de l'effort de l'ensemble de l'équipe en général et de Arnold Akola Kome, le dossard 8 de cette équipe en particulier. Car, il est le meilleur marqueur (21 balles au panier) côté camerounais. Une belle entame pour la troupe qui doit asseoir une autre stratégie pour gagner son prochain match. Ce sera soit contre l'Ecosse, soit contre l'Angleterre. Mais avant l'entrée en scène de l'équipe masculine de basketball, le bal côté camerounais a été ouvert en Australie par Olivier Matam Matam, en haltérophilie chez les -62kgs. L'athlète camerounais de 25 ans a pris part aux finales dans sa catégorie. Même si le résultat reste méconnu, il est également une chance de médailles pour le Cameroun. Lui qui compte sur son expérience, sur son mètre 48 pour offrir une première médaille au



Basketteurs camerounais. Une lueur d'espoir à Gold Coast.

Cameroun dans cette compétition. Le 8e rang qu'il occupe au classement mondial en dit long. Toutefois, l'on a enregistré un cas inquiétant au sein de la Team Cameroun. Fernand Djoumessi, spécialisé au saut en hauteur, a été victime d'une déchirure du tendon

d'Achille mardi dernier. C'était au cours de la séance d'entraînement. Mais plus de peur que de mal. L'athlète est sorti de l'hôpital hier jeudi 5 avril, après une chirurgie.

Tournoi de l'Uniffac

Le Tchad accroche le Cameroun (1-1) en ouverture



Par Désiré Domo

Djibril Topalto, chef de la délégation tchadienne à cette 5e édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) a si bien dit mercredi 4 avril dernier que le Tchad n'est pas venu en terre camerounaise en victime résignée. Cela s'est vérifié hier au Stade militaire de Yaoundé. En ouverture de cette compétition, le Cameroun, pays hôte, accueillait le Tchad. Pour éviter que les visiteurs leur brûlent la politesse, les Lions U17 se sont vite démarqués à l'entame du match en se créant des occasions franches de buts. Un travail qui est récompensé à la 10e minute de jeu. Puisque les poulains de Thomas Libih ouvrent le score par l'entremise du dossard 14, Nelson Ndjembe. Virevoltant sur le couloir droit, la pépite de l'Ecole de football des Brasseries du Cameroun reçoit du flanc droit un chef-d'œuvre de Laoumbo Bere, qu'il conclut par une lourde frappe. Un résultat que la bande à Nomo Onguéné va conserver jusqu'à la 40e minute, heure de la mi-temps. De retour des vestiaires, les Sao se réveillent petit à petit.



Les Lions U17 trébuchent d'entrée de jeu.

Les Bleu et jaune multiplient les attaques. Résultat de course, les poulains de Mahamat Alamine remettent les pendules à l'heure contre toute attente à la 79e minute de jeu, soit une minute avant le coup de sifflet final. Toutefois, les Lionceaux redescendent dans l'arène du stade militaire cet après-midi, dans le cadre de la deuxième journée dans la poule A. Ce sera à partir de 15h30mn face la sélection du Sao Tomé et Principe. Pendant ce temps, la poule B basée au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé entre en lice avec le duel République démocratique du Congo-République centrafricaine.

Résultats de la 12e journée Mtn Elite one

Ums-Union	1-0
Yafoot-Astres	0-0
Bamboutos-Unisport	1-1
Apéjes-Fovu	2-0
Colombe-As Fortuna	1-0
New Stars-Aigle	1-0
Feutcheu-Dragon	1-0

Affiche de la 9e journée de la Mtn Elite two

Samedi 7 avril 2018

Stade omnisports de Molyko

15h30, Avion-Cosmos

Stade d'Odza Fecafoot

15h30, As Etoa Meki-Canon

Stade omnisports de Yaoundé

15h30, Panthère-Lion Blessé

Stade de l'Université de Ngaoundéré

15h30, Ngaoundere University-Tonnerre

Dimanche 8 avril 2018

Stade du Cenajes de Dschang

13h30, Racing-National Polytechnic

Stade de l'Université de Bambili

14h30, Pwd-Dynamo

Stade municipal de Nkambe

15h30, Bang Bullet-As Matelots

Can 2018

Les Lionnes indomptables dans le buisson

A quelques mois de la compétition, elles n'ont effectué aucun regroupement et le silence des autorités compétentes nourrit l'opacité sur la date d'entrée en stage.

 Par Dimitri Mbenga

La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (Can) se tiendra au Ghana du 17 novembre au 1er décembre prochain. Depuis la dernière (Can) qui a lieu en terre camerounaise il y a deux ans, on n'a pratiquement pas aperçu un regroupement de l'équipe nationale sénior du Cameroun version dames. Les seules nouvelles qu'on peut avoir d'elles c'est quand elles prestent pour leurs différents clubs. Pourtant, pendant que le Cameroun reste dans sa somnolence et espère glaner les lauriers en colmatant les brèches à la dernière minute, de l'autre côté, on s'attèle à affûter les armes.

La grande battue pour les qualifications a démarré mercredi dernier. C'était dans le cadre du premier tour éliminatoire. Sont exemptes de cette phase, les quatre meilleures nations africaines qui sont : le Nigeria, le Cameroun, l'Afrique du Sud et le Mali. Néanmoins, ces sélections prendront part aux éliminatoires à partir du deuxième tour et le temps presse. Du côté de la Fédération camerounaise de football, on affirme que c'est à partir de la semaine prochaine que les filles devront commencer à se réunir.

Henri Manga, entraîneur de football, ne va pas du dos de la cuillère pour exprimer son inquiétude : «C'est un préjudice grave, compte tenu de l'auréole et l'aura de cette sélection qui vice-championne d'Afrique. Cette situation est d'autant plus alarmante que le staff technique a changé : l'ancien entraîneur Enow Ngachu qui suivait ces filles depuis les catégories cadettes savait détecter, évaluer et manager son effectif. Aujourd'hui, c'est une nouvelle philosophie. A ce jour, il aurait déjà fallu que le nouveau réunît ses pouliches et



Phase de match des Lionnes indomptables.

créer des liens et de la solidarité sur l'aire de jeu», car dit-il, la gestion d'un effectif des filles est beaucoup plus délicat que chez les hommes.

Il y a quelques semaines, le Ghana, pays hôte, par la voix de son ministre des Sports Isaac Asiamah, a déclaré lors d'un point de presse que «le gouvernement a approuvé le budget de 8 millions de dollars pour l'organisation de la Can féminine 2018. Cet argent servira à rénover les stades et à mettre au point les infrastructures qui serviront à la compé-

tition». Dans la même veine, la mascotte de la compétition a été dévoilée quelques jours après.

Résultats des matches aller du premier tour des éliminatoires (mercredi)

Sénégal - Algérie (2-1)

Libye - Ethiopie (8-0)

Congo - R.C.A (2-0)

Kenya - Ouganda (1-0)

Tanzanie - Zambie (3-3)

Joseph Ndoko

L'équipe n'existe plus

L'entraîneur sélectionneur des Lionnes indomptables explique le retard d'entrée en stage de ses joueuses.

 Par Dimitri Mbenga

Nous sommes à neuf mois de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Jusqu'à ce jour, aucune information ne filtre sur l'entrée en stage des Lionnes... A quand le premier regroupement ?

Je suis accroché à ce compte à rebours depuis ma nomination le 2 juin de l'année dernière. Raison pour laquelle je me suis d'ailleurs mis au travail aussitôt. Ce plan de travail s'étalait sur un an. Mais, avec les mouvements qu'il y a eu à la Fédération camerounaise de football, tout s'est compliqué. Je peux vous rassurer que pas à pas, je réajuste le programme, mais rien.

Expliquez-nous de façon détaillée ce que prévoit votre plan et programme de travail ?

Nous avons la chance que la majorité de nos joueuses affirmées résident à l'étranger. Mais, la mise à niveau eut été difficile, très difficile, s'il y avait eu que les filles locales... Et même après 17 mois sans regroupement, l'équipe n'existe plus. Il faut recommencer une autre construction et nous sommes à quelques semaines des



éliminatoires (déclaration faite à la mi-mars, ndlr). J'attends toujours. J'ai un répertoire assez large. Après ma détection, il faut préciser que je ne me suis pas engagé avec un club d'élite justement parce que ce que je voulais m'investir à 400% sur ce projet national. Mais bon ! nous continuons d'attendre.

Allez-vous prévoir des séances de travail uniquement avec les joueuses locales quand on sait que le championnat féminin vient de démarrer et que les joueuses n'ont pas de compétition dans les jambes ?

Honnêtement, dans mon programme, la multitude des regroupements sur le plan local m'aurait permis d'avoir une bonne base sur le plan national, me permettant de préparer éventuellement la relève. Mais tout ce que Dieu fait est bon, comme le disent tous ceux qui, comme moi, croient en la Lumière divine... Je pense qu'il y a une conscience qui nous habite tous... Donc, je suis toujours en attente d'une suite favorable à mes programmes de stage.

**NAVIGUER SUR
INTERNET EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION POUR
LES CHERCHEURS
D'EMPLOI.**

INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT SUR
LA PLATE-FORME.

**INSÉREZ VOTRE CV
ACTUALISÉ**

POSTULEZ EN LIGNE
**AUX OFFRES D'EMPLOI
DISPONIBLES PRÈS OU
LOIN DE CHEZ VOUSSUR
WWW.ICUBEFARM.COM**

Contact:     
info@icubefarm.com

 **iCUBEFARM.com**
THE PAN-AFRICAN PROFESSIONAL NETWORK